

N° 74

Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | OCTOBRE 2021

SAMEDI
20 NOV

14h > MINUIT

4ÈME FESTIVAL
**ARTS
D'HIVER**

www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

MOZÉ
SUR
LOUËT

Compte rendu

Conseil Municipal de MOZÉ-sur-LOUET du 7 sept. 2021

Présents : Mesdames et Messieurs BAUDONNIERE, BEZIE, CESBRON, CHABROUILAUD, CUVELIER, DAGUIN, FREMY, GORREC, LEGER, MEUNIER, PAULT, PELLOIN, QUILEZ, RICHOU, SECHET • Absents : Mmes DELAUNAY- GODINEAU- MOUKADEME- M ROUSSEL • Pouvoirs : M ROUSSEL à M MEUNIER, Mme GODINEAU à Mme PAULT, Mme MOUKADEME à Mme CHABROUILAUD • Secrétaire : M CESBRON.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Limitation de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties

La commune n'a pas délibéré sur la suppression de l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles.

Il n'est désormais plus possible de supprimer cette exonération mais de limiter l'exonération.

Si la commune envisage de mettre en place le nouveau dispositif prévu par l'article 1383 A, applicable aux logements achevés à compter du 1er janvier 2021, la commune doit délibérer avant le 1er octobre 2021 (modèle de délibération TFB-1 en PJ).

Mme Le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois limiter ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 à L. 301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés.

Vu l'article 1383 du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

Décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions

de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne :

- tous les immeubles à usage d'habitation

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2. Convention de financement – socle numérique dans les écoles élémentaires

Mme le Maire donne lecture du projet de convention de financement entre le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la commune, relative à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

La commune a déposé un dossier pour une dépense évaluée à 12 802 € (équipement matériels 12550 € et ressources numériques 252 €).

Ces dépenses seront lissées sur 2 années.

L'Etat participe à hauteur de 70 % pour l'équipement matériels et 50 % pour les ressources numériques.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

3. Création de poste dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs

Un adjoint administratif part à la retraite au 1er janvier prochain.

Il convient d'actualiser la délibération correspondant au poste de l'agent, à savoir la création d'un poste sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs sur une durée hebdomadaire de 31/35ème.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

4. Indemnité de gardiennage des églises communales

Le gardiennage est effectué par Mme THIOU, résidant sur la commune.

Le plafond est fixé à 479,86 euros annuel.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

5. OGEC – facturation copie couleurs

Tous les ans un nombre de copies en noir et blanc et en couleurs est attribué aux deux écoles.

Une demande particulière a été faite par l'école du Prieuré sollicitant d'augmenter le nombre de copies couleurs à 20 000 (2 000 prises en charge par la commune, à l'instar de la prise en charge pour l'école du Petit Prince, et 18 000 par l'OGEC).

Cette demande effectuée par Mme LINCOT correspond à du matériel type Montessori.

Selon le document de suivi des coûts copies, il est proposé de facturer à l'OGEC les copies à

	A4	A3
Noir et blanc	0,0116 €	0,0145 €
Couleur	0,0512 €	0,0541 €

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

6. Convention d'occupation précaire – entreprise ATHEX

L'entreprise ATHEX, installée sur la ZA du bocage, n'a pas suffisamment de places de stationnement pour les véhicules de ses salariés.

Elle souhaite bénéficier d'un terrain communal provisoirement.

Il est proposé la mise en place d'une convention temporaire d'occupation d'un terrain communal.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

7. Rapport d'activités 2020 de la CCLLA

Le rapport d'activité 2020, approuvé par le conseil communautaire, est présenté à l'ensemble des conseils municipaux de la CCLLA.

8. Décisions modificatives de budget

Suite aux décisions de remboursement des arrhes des locations de salles, suite au covid, il convient de prévoir un crédit de 2000 €, à prendre sur les dépenses imprévues.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

9. Décisions du Maire

Pas de préemption sur AB 187 et 166 (12 rue du Pâtis)

Pas de préemption sur C 3608 (rue du 30 août)

Pas de préemption sur ZK 99 (17 rue des Aubépines)

Pas de préemption sur C 3607 (rue du 30 août)

Fait à MOZÉ-SUR-LOUET, le 9 septembre 2021.

Le Maire,
Joëlle BAUDONNIÈRE.

ÉDITO

Cher public,

Plus que jamais cette année nous a rappelé ô combien il était important de maintenir le festival Arts d'Hiver !

Réactiver avec vous l'énergie et le plaisir du spectacle, sortir et partager des émotions ensemble !

Grâce à la fabuleuse programmation que nous vous avons préparée, la mobilisation renouvelée des élus, des bénévoles ainsi qu'à la disponibilité des artistes, nous allons pouvoir nous retrouver ce samedi 20 novembre autour de l'étang des Ganaudières.

Arts d'Hiver 2021 aura bien lieu, alors après de longs mois, nous vous attendons avec impatience !

La commission culture

De nombreuses sorties pour la Résidence autonomie Les Jonchères

L'été n'a pas été très chaud, mais nous avons pu saisir quelques journées pour profiter du jardin et du plaisir du jeu.



Et se divertir avec l'orgue de barbarie !



Pour une journée autour de la Loire,

30 participants, résidents des Jonchères et membres du Club du temps libre se retrouvent. Au programme, visite guidée du musée de la Loire à St Mathurin, déjeuner au restaurant, avec pass sanitaire bien sûr ! Puis vient le temps d'une petite croisière au fil de la Loire, de La Ménitré au Thoureil.



Et on sait s'amuser !

CCAS Service Accompagnement vers l'emploi

Une formation pour découvrir des métiers et valider son projet professionnel

Vous êtes demandeur d'emploi, vous souhaitez être accompagné dans votre orientation professionnelle ou dans votre reconversion professionnelle, la formation PREPA AVENIR peut vous intéresser.

Une action de formation sera organisée à Thouarcé/Bellevigne en Layon du 02/11/2021 au 17/03/2021.

La formation est gratuite et financée par la région des Pays de la Loire, et est rémunérée.



Contact : ADAPEI FORMATION au 02 41 88 63 27

Une page se tourne

au domaine du Moulin des Besneries,
vignoble de la famille Papin

En effet, Hervé passe le flambeau à son fils Anthony.
La 4^{ème} génération se met en route.

Anthony a obtenu un BTS viti-oeno et après plusieurs expériences dans différentes exploitations et régions, il est revenu travailler avec Hervé durant 5 ans. Ces années lui ont permis de se préparer à cette succession pour continuer avec Murielle sa maman.

Le domaine Papin est implanté sur 26 hectares au coeur des Coteaux de l'Aubance. Les appellations majeures du

vignoble sont : Le Cabernet d'Anjou, l'Anjou, L'Anjou Brissac et le Coteaux de l'Aubance.

Le vignoble est labellisé H.V.E (Haute Valeur Environnementale) depuis 2 ans.

Après une année difficile autant par les aléas climatiques que par la crise sanitaire, les vendanges se préparent et nous allons tout mettre en oeuvre pour vous offrir un beau millésime.



E.A.R.L PAPIN ANTHONY

1, Les Besneries

49610 Mozé-sur-Louet

02 41 45 34 33

www.vignoble-papin.com

Suivez nous sur notre page facebook/instagram

ÉCOLE

La rentrée

à l'école du Petit Prince !



Marion Mercier, directrice et enseignante des CM1-CM2, entourée de son équipe enseignante : Isabelle Dandin (PS et MS), Chrystèle Vioux (MS et GS), Claire Pohu (CP), Pierre-Marie David en l'absence de Magali Drouillet (CE1-CE2),

Valérie Durand (CE2-CM1) et Florence Chiron assurant l'enseignement des CM1-CM2 le jeudi (jour de décharge de la directrice), ont accueilli 148 élèves répartis en 6 classes dont 5 avec doubles niveaux jeudi dernier.

Claire Pohu nouvellement arrivée à Mozé-sur-Louet aura la mission d'apprendre la maîtrise de la lecture et de l'écriture aux élèves de CP.

Le thème de cette nouvelle année scolaire est « autour du monde », l'occasion pour les petits comme les grands de découvrir les différents continents (l'Europe, l'Amérique, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie). Pour les plus grands, les dictées traiteront de monuments, d'œuvres d'art, de coutumes des différents continents abordés, pour les plus petits les arts visuels seront mis en avant. Cette année encore, se poursuivront, les cours de natation à la pis-

cine de Thouarcé pour les CP et les CE1. Dans le cadre des recommandations ministérielles, les classes de CE2, CM1 et CM2 participeront au projet savoir rouler le vendredi après-midi. Le thème école et cinéma, sera également au rendez-vous pour les élèves de primaire et des concerts éducatifs seront au programme pour les maternelles. Des ateliers de protection civile, pour apprendre les gestes de premiers secours et de planning familial pour aborder les changements du corps sont également au programme.

« Une belle année riche en projets et en activité attend donc les enfants de l'école le petit Prince. »

Du côté de l'APE

La rentrée scolaire a permis à nos enfants de se retrouver, ce qui manquait à certain.e.s, et la bonne nouvelle était d'y aller sans les masques à l'extérieur ! Nous avons tous hâte que cela s'étende à l'intérieur, sans les cloisonnements...

En septembre, c'est l'habituelle AG de notre association, qui a eu lieu le mardi 14 septembre. Dans le prochain numéro, vous connaîtrez le nouveau bureau. Pour les plus curieux, vous pouvez dès à présent avoir l'information sur notre compte Facebook :

APElepetitprince mozé

Et pour les plus gourmands, vous avez probablement bénéficié de notre 1^{ère} vente avec la biscuiterie de Kerlann, pour prévoir le goûter de nos petits, et celui des plus grands, avec de grands formats pour réduire nos déchets.

Et maintenant ? Vous pouvez dès à présent réfléchir aux 2 prochaines ventes : Chocolats pour Noël et Sapin. Vous pouvez joindre les membres du bureau de l'APE sur ce mail : ape.lepetitprince.moz@gmail.com



Vive la rentrée à l'école du Prieuré !

Changement à la tête de l'équipe pédagogique de l'École le Prieuré.

L'école le Prieuré accueille Sophie Rousseau, nouvelle cheffe d'établissement succédant à Karine Lincot. Elle enseignera également dans la classe de CE1-CE2. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la communauté éducative !

Au revoir les vacances !

Sous un ciel bleu estival, petits et grands écoliers de l'école le Prieuré ont repris le chemin de l'école jeudi 2 septembre. Attendant sagement devant le portail que celui-ci s'ouvre sur une nouvelle année scolaire, les enfants ont fait leur entrée dans la cour, tirant fièrement derrière eux leur nouveau cartable. Les plus grands ont avancé d'un pas assuré vers leurs classes. Quant aux petits nouveaux, certains ont serré bien fort leur petite main dans celle de papa ou maman pressentant le moment d'une séparation. Quelques pleurs de courte durée, pour certains, au moment du bisou pour se quitter...mais quelle immense joie de se retrouver quelques heures plus tard ! Papa et maman n'avaient pas menti ! Ils sont bien venus me rechercher !

Un temps festif pour démarrer l'année.

Après la première récréation de l'année, tous les enfants se sont regroupés sous le préau. Ils ont pu ainsi découvrir de nouveaux visages en petite section de maternelle. Les présentations terminées, le thème de l'année a été ensuite dévoilé grâce à une saynète jouée par les enseignantes. Avec leur perspicacité habituelle, les enfants ont compris qu'ils allaient travailler le goût sous toutes ses formes. **Tous les goûts sont dans la nature** est le titre qui a été retenu pour ce projet d'année. Une banderole multicolore a d'ailleurs été accrochée sous le préau afin de matérialiser l'événement.

Il est également à noter que le **goût de l'effort** sera le fil conducteur sous-jacent dans les différentes réalisations menées au cours de l'année. C'est donc un challenge qui est lancé et qui n'est pas le moindre !

Ainsi durant la 1ère période, chaque classe travaillera sur une des saveurs tirées au sort, l'objectif étant de réaliser un livret de recettes. Ce sera aussi l'occasion de vivre un temps fort lors de la Semaine du Goût prévue entre le 11 et 17 octobre ! Un forum réunissant toute l'école avant les vacances de la Toussaint permettra à chaque classe de présenter ses productions ! La suite des projets concernant le thème du goût ne sera dévoilé qu'à l'issue de chaque fin de période. Bien des surprises attendent les petits écoliers... !

En bref, des projets encore et encore !

Le grand concert Chant'école avec les classes de CE-CM est prévu fin mai. Celui-ci a été reporté deux fois en raison de la situation sanitaire. Le thème du concert sur les musiques de film, qui devait avoir lieu en mai 2019, a donc été conservé.

Les CM partiront en classe découverte au mois de mars à Paimpol pour y découvrir le milieu marin.

L'IRSS interviendra au niveau du sport dans toutes les classes à partir du mois de janvier.

Les séances de piscine reprendront en avril pour les CE-CM.

Du côté de l'APEL

Le bureau APEL souhaite une belle année scolaire à tous les élèves de l'école ainsi qu'à toute l'équipe éducative. Nous allons mettre en place des actions en lien avec l'équipe enseignante afin que nos enfants puissent vivre différents projets à l'école.

Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Sophie Rousseau, nouvelle cheffe d'établissement depuis la rentrée. Nous vous laissons la découvrir en lisant l'interview réalisée par un membre du bureau.

Rencontre avec Sophie Rousseau, la nouvelle Directrice de l'école de Prieuré de Mozé-sur-louet :

• **Depuis combien d'années êtes-vous enseignante ?**

J'ai enseigné en tant que suppléante en 2000 et 2001 puis après 2 années de formation j'ai été nommée titulaire en 2003.

• **Pourquoi avez-vous choisi cette profession ?**

C'est une envie qui date depuis mon enfance, ma jeunesse... je me suis toujours sentie bien au sein des établissements dans lesquels j'étais élève : école, collège, lycée... j'ai donc décidé d'y passer ma vie ! J'aime la fraîcheur que nous transmettent les enfants. Ils nous obligent à garder notre dynamisme et notre passion pour l'enseignement !

• **Quel est le dernier établissement dans lequel vous avez exercé et combien de temps ?**

J'ai passé 11 années à l'école Saint Louis de Beaulieu-sur-Layon.

• **Comment définissez-vous votre mission à ce nouveau poste ?**

Venir à l'école du Prieuré c'est pour moi poursuivre des projets déjà mis en place, en amorcer de nouveaux.

• **Quels sont vos objectifs pour l'école à court terme ?**

Il va me falloir prendre le temps d'apprendre à connaître les élèves, les parents, les collègues, les membres des bureaux. Fédérer l'ensemble de l'équipe éducative est pour moi primordial pour avancer ensemble dans l'intérêt de chaque élève.

• **Que préférez-vous dans votre travail ?**

Le travail en équipe.

Parce que « Tous les goûts sont dans la nature » (thème de l'année scolaire) :

• **Quel est votre légume préféré ?**

La pomme de terre... sous toutes ses formes ! Pour davantage d'équilibre : les courgettes !

• **Quelle est votre spécialité culinaire adorée ?**

Le Royal au chocolat.

• **Et celle que vous détestez ?**

La choucroute.

• **Si vous étiez un condiment lequel seriez-vous ?**

La mayonnaise...

• **Quelle est votre recette signature ?**

La fondue de poireaux.

Tonnerre, Plume et Rousette font également leur rentrée !

Nos trois compères ont rejoint également le chemin des écoliers. Après avoir passé deux mois de vacances chez une mamie d'un enfant de l'école, ceux-ci sont revenus en forme. Tonnerre a essayé tant bien que mal de raconter ses vacances aux enfants mais ils ont eu bien du mal à le comprendre !...



Sophie Rousseau cheffe d'établissement reste à votre disposition pour tout renseignement. Vous pouvez la contacter par téléphone au : 02 41 45 72 60 ou par mail à : moze.leprieure@ec49.fr



4^{ÈME} FESTIVAL

ARTS D'HIVER

SAMEDI 20 NOV

14h > MINUIT



14H30 & 15H45 MAIRIE

MON GRAND ONCLE DE SÉBASTIAN LAZENEC

Entrée libre • à partir de 9 ans
théâtre intimiste durée 42 mn

Germain Langlois, 87 ans, passionné par les Pyrénées et les chaussures, nous a quittés il y a quelques jours. Il vivait ici, à Mozé sur Louet, sans amis ni famille, mais il souhaitait absolument la présence de quelques personnes pour la lecture de son testament. Vous êtes invités à vous rendre chez lui, accompagnés de son petit neveu...

Distribution : de et avec Sébastien LAZENEC (C'est bien SébastiAn, et non Sébastien)
Mise en scène : Amédée RENOUX



14H30 & 17H00 CHAPITEAU GINO

LE BAR À MÔMES

Entrée libre • spectacle familial
comique et magique ! • durée 1h



Le Bar à Mômes a ébahi la communauté scientifique, en transformant l'eau sèche en eau mouillée. L'eau sèche - incolore, inodore, quasiment invisible - est réhydratée grâce à un appareil épatant qui équipera bientôt tous les foyers quelque peu modernes ; le Frigo-onde. Ces ingénieurs prolifiques et prosélytes vous proposent des démonstrations édifiantes : fabrication de sirops bio à partir de capsules et d'eau sèche, transformation instantanée de patates en chips, fabrication de vrais bébés en 9 secondes, déshydratation d'enfants vivants...

14H & 17H ESPACE LOISIRS LE COTEAU

LES CORRUPTIBLES CIE LES ANJOUÉS

Entrée libre • à partir de 7 ans • théâtre humour
durée 1h10



Dans le grand salon du château de Yorkshire, Lambert le gardien est retrouvé décapité « de la tête au pied » alors qu'il surveillait le bijou de la famille, le prestigieux Blue Moon Tiffany of the Queen. Qui a fait le coup ? Tout le monde est suspecté, de la Duchesse autoritaire à son fils fainéant, en passant par la cousine naïve et la servante mystérieuse. La Commissaire Maigrette va mener l'enquête la plus spectaculaire de sa carrière. Pourtant la vérité est inimaginable... Un « Cluedo Party » coloré, physique et décalé !

16H GRAND CHAPITEAU

CLINTY DE LA CIE STIVEN CIGALLE

Spectacle tout public • cirque humour
tarif plein 10€ - tarif réduit 5€ • durée 45 mn

Son vrai nom : Gérard Mulet. Mais Clinty, « ça donne de la prestance ». Sorte de loulou des campagnes, il voue une admiration sans faille à sa Renault Fuego tuning... et à son 103 SPX, tuning lui aussi, quand il perd son permis. Convaincu, fier, impulsif, spécialiste d'un jonglage en dessous de la ceinture, il s'est doté d'une force d'auto-persuasion hors du commun et de mécanismes de pensée très personnels. Il vient pour battre le record de France des watts sur mob. Mais Clinty a besoin de montrer quel genre de gars il est, de marquer son territoire, de montrer au public qu'il est unique. Mais Clinty sait-il qui il est réellement ?

Clinty est un clown hors des sentiers battus, irresponsable, empli de certitudes sur lui-même et sur le monde, dénué de remords mais radicalement et totalement humain !



18H30 GRAND CHAPITEAU

THE KING OF THE KINGDOM - LA RECONQUÊTE DU POUVOIR CIE LE BRUIT QUI COURT

À partir de 7 ans • théâtre-humour • durée 1h
tarif plein 10€ - tarif réduit 5€

Dans une ambiance très décalée et absurde, The King of the Kingdom, enfermé dans sa tour d'ivoire depuis des lustres, décide de faire campagne, de moderniser son image, de redorer son blason en se lançant à la reconquête de ses sujets, de son public. Pour cela, il entoure son trône d'une nouvelle équipe en communication : un musicien intérimaire polyglotte et une assistante experte en manipulation des foules. Combien de temps ce roi paraphrénique pourra-t-il dissimuler son vrai visage ? Une mise en abîme grotesque du théâtre et du pouvoir politique, à travers la folie d'un clown mégalomane autoproclamé Roi.





19H45 **CHAPITEAU GINO**

FULL VOX MACHINA CONCERT DE LA CIE VIBRATO MÉCANIQUE

Entrée libre • Concert participatif • tout public • durée 1h15

Un mariage de déraison entre une femme orchestre et un musicien doux bidouilleur de l'extrême ! Voici le seul car à hoquets électro-mécanique de rue hautement enjoué, tendre et fantastique mise en émoi par deux musiciens-bonimenteurs-conteurs.



21H **GRAND CHAPITEAU**

UKESTOK – LE PLUS PETIT DES GRANDS FESTIVALS DE LA CIE S.O.U.K

Entrée libre • Concert théâtralisé humoristique • durée 1h

En appelant son dernier spectacle «UKESTOCK», le SOUK a clairement voulu faire référence au célèbre festival hippie des années 60 en créant sa propre version pour la rue de ces 3 jours de paix, de musique et d'amour. 5 groupes de ukulélé à l'affiche, un OFF, un stand de merchandising, un bar V.I.P, des vendeurs à la sauvette, un camping... donnent à ce concert des allures de festival !

C'est tout le propos de «UKESTOCK». Etre à la fois un concert qui s'est déguisé en festival de rue et un festival de la durée d'un concert. Ce spectacle hybride est un «festiconcert» ou un «concertival» complètement foutraque et catastrophique.

Une heure d'humour, de musique et d'amour mais aussi une performance pour les 5 musiciens du S.O.U.K qui joueront tous les rôles... et à tour de rôle dans les 5 groupes.

22H30 **LIEU N°4**

FLAM'N'CO DE CHK1

Entrée libre • Spectacle de feux

Un jongleur de feu, une scène en demi cercle, une multitude d'objets inflammables qui valsent et qui s'envolent, c'est le défi de Flam'n'co. Les prouesses circassiennes enflammées s'enchaînent au fil d'une musique rythmée, colorent l'espace et réveillent les voisins. Flam'n'co un spectacle de feu drôle, plein de poésie mais surtout impressionnant !



INFOS PRATIQUES



Le festival se déroule au bord de l'étang des Ganaudières (centre de Mozé sur Louet)

- Entrée libre pour tous les spectacles sauf :
« Clinty » & « The King of the Kingdom »
Tarif plein 10€
Tarif réduit 5€ (-18 ans, demandeur d'emploi)
Pass spectacles tarif plein : 15€
Pass spectacles tarif réduit : 8€
- Réservation recommandée (jauge limité) par téléphone au 06 82 44 65 37

**Nous recherchons encore activement
des bénévoles pour notre 4^{ème} édition**

**VOUS SOUHAITEZ VOUS PLONGER DANS
L'UNIVERS DU FESTIVAL ET NOUS AIDER,
contactez-nous au 06 82 44 65 37.**

- Consigne covid 19 :
Les conditions sanitaires en vigueur seront affichées sur la page Facebook et le jour J sur le site.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU FESTIVAL



Les spectacles payants permettent de participer au financement du festival.

En cas de pluie tous les spectacles sont maintenus.



ESPACE BILLETTERIE BAR & RESTAURATION

ESPACE BAR ET BILLETTERIE

Sous le chapiteau Gino ouvert de 12H à 23H.

ESPACE RESTAURATION



LIBERTÀ

La charrette du bonheur!
Italia - Corsica - A CASA
L'amour de l'Italie & de la Corse. Pizzas au feu de bois, charcuterie & fromage.

Crédit photo : Local graphik

LIBERTINA
ITALIA - CORSICA - A CASA

Mémento

Médecin

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Sophie BRANCHEREAU**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseur-Kinésithérapeute

M. BOURDEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : lundi,

mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15

et 14h30 à 20h, mercredi de 8h30 à 12h30.

Les visites à domicile sont assurées en

dehors de ces horaires.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Florence MARTEL**

Centre Commercial La Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins, piqûres, prises de sang à domicile ou

au cabinet. Permanences au cabinet le matin

sans rendez-vous du lundi au samedi de

7h à 7h30 et le soir sur rendez-vous du lundi

au vendredi, et le samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS

annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h30

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 18h30

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur

inscription auprès de Nicolas Pascuito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Agenda

Enquête INSEE

Du 22 septembre au 17 octobre

L'institut national de la statistique et des études économiques réalise une enquête sur les loyers et les charges. L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Festival Arts d'hiver



Samedi 20 novembre

à Mozé-sur-Louet, à l'Étang des Ganaudières à partir de 14h. Tout public.

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : communication@mozésurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).